

Département de publication : **75**
Annonce No **10-166763**

Avis de marché

Fournitures

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

La Cinémathèque française, 51, rue de Bercy, à l'attention de M. le président, F-75012 Paris. Tél. 01 71 19 34 15. E-mail : j.berrier@cinematheque.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.cinematheque.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/listedesmarchespublics.html>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
Cinémathèque française, 51 rue de Bercy, Contact : jérôme Berrier, F-75012 Paris. Tél. 01 71 19 34 15. E-mail : j.berrier@cinematheque.fr. Fax 01 71 19 34 20. URL : <http://www.cinematheque.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Cinémathèque française, marchés 51 rue de Bercy, F-75012 Paris.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :
acquisition d'un progiciel de gestion financière.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison : cinémathèque française, 51 rue de Bercy, 75012 Paris.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1) DESCRIPTION

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

la Cinémathèque française souhaite se doter d'un progiciel de gestion intégré, sur les domaines suivants :

- gestion comptable générale et auxiliaire, suivant les principes de la comptabilité française privée, et tenir nos obligations fiscales,
- gestion budgétaire et analytique,
- gestion des achats,
- gestion des engagements de dépenses et notamment suivi financier des dépenses sur et hors marchés publics,
- facturations client et gestion des recettes,
- gestion des immobilisations,
- gestion de trésorerie et rapprochement bancaire,
- gestion des processus via workflow associé.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

48440000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

Oui.

Description de ces options : mise en place d'un requêteur.

Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : en mois : 4 (à compter de la date d'attribution du contrat).

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

La livraison, le paramétrage et les périodes de vérification du progiciel seront effectués conformément au calendrier d'exécution remis par le titulaire et accepté par la Cinémathèque française.

Le logiciel devra être mis en production au plus tard le 1^{er} janvier 2012.

Les prestations de maintenance démarrent à compter de la fin de la période de garantie et s'exécuteront jusqu'au 31 décembre 2013, éventuellement reconductible par période d'un an par décision expresse notifiée au titulaire trois mois avant la fin de la période en cours.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Fond propre de la cinémathèque française
Paiement à 45 jours fin de mois
Règlement par virement bancaire.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :
Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- une lettre de candidature ou formulaire DC 4 (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr);
- la déclaration du candidat : formulaire Dc5 dûment complété (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr) ou des documents et déclarations sur l'honneur équivalentes
- l'état annuel des certificats reçus : formulaire DC 7 (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr) ou une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat à satisfait à ses obligations sociales et fiscales;
- la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : formulaire dc5 dûment complété (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr). Ce formulaire peut être remplacé par une déclaration sur l'honneur mentionnant :

- une déclaration de chiffres d'affaires réalisés au cours des 3 derniers exercices.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : formulaire dc5 dûment complété (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr). Ce formulaire peut être remplacé par une déclaration sur l'honneur mentionnant :

- une déclaration relative à l'importance des moyens humains et matériels du candidat;
- une déclaration de références similaires au cours des trois dernières années.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

M488/2010.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 14 octobre 2010 - 17:00.

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

14 octobre 2010 - 17:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Le dossier est à télécharger à l'adresse suivante :

[Http://www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/listedesmarchespublics.html](http://www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/listedesmarchespublics.html)

Conditions de réception des offres :

Les offres seront présentées sous enveloppe cachetée.

L'Enveloppe portant l'adresse suivante :

Cinémathèque française

51, rue de Bercy

Direction financière et juridique/marchés

Ne pas ouvrir

75012 - paris

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Avec la mention

" logiciel de gestion financière "

Les offres doivent être transmises de manière à parvenir au plus tard avant les date et heure limites fixées ci-avant.

Soit par voie postale en envoi recommandé avec accusé réception à l'adresse ci-dessus
Soit contre récépissé à la même adresse de 9h à 17h à l'accueil administration, du lundi au vendredi

Les envois seront faits sous la seule responsabilité de l'expéditeur jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après les date et heure limites fixées en page de garde du présent règlement ainsi que ceux remis sous pli non cacheté, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leur auteur.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 29 juillet 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de grande instance de Paris, 4 boulevard du Palais, F-75055 Paris Cedex 01. Tél. 01 44 32 50 00.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal de grande instance de Paris, 4 boulevard du Palais, F-75055 Paris Cedex 01. Tél. 01 44 32 50 00.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

29 juillet 2010.